

La forêt, le bocage et la ressource bois au cœur des politiques de transitions écologiques : Quels apports des démarches paysagères ?

1 - L'HYPOTHÈSE INITIALE

LE PAYSAGE, UN OUTIL POUR UNE GESTION DURABLE ET INTÉGRÉE DE LA FILIÈRE FORÊT/BOIS ?

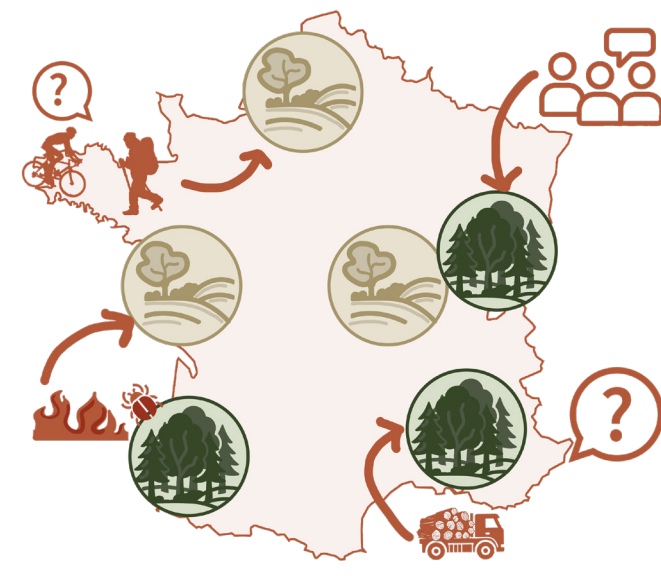
Paysages bocagers et forestiers :
Deux trajectoires différenciées

Une transition écologique reposant sur une valorisation optimale de la ressource en bois :
Leviers et controverses

L'hypothèse du paysage :
Le paysage comme méthode de projet transversale, sensible et participative

2 - LA MÉTHODE

RETOURS D'EXPÉRIENCES : COMBINER ENQUÊTE DE TERRAIN ET RECHERCHES DOCUMENTAIRES



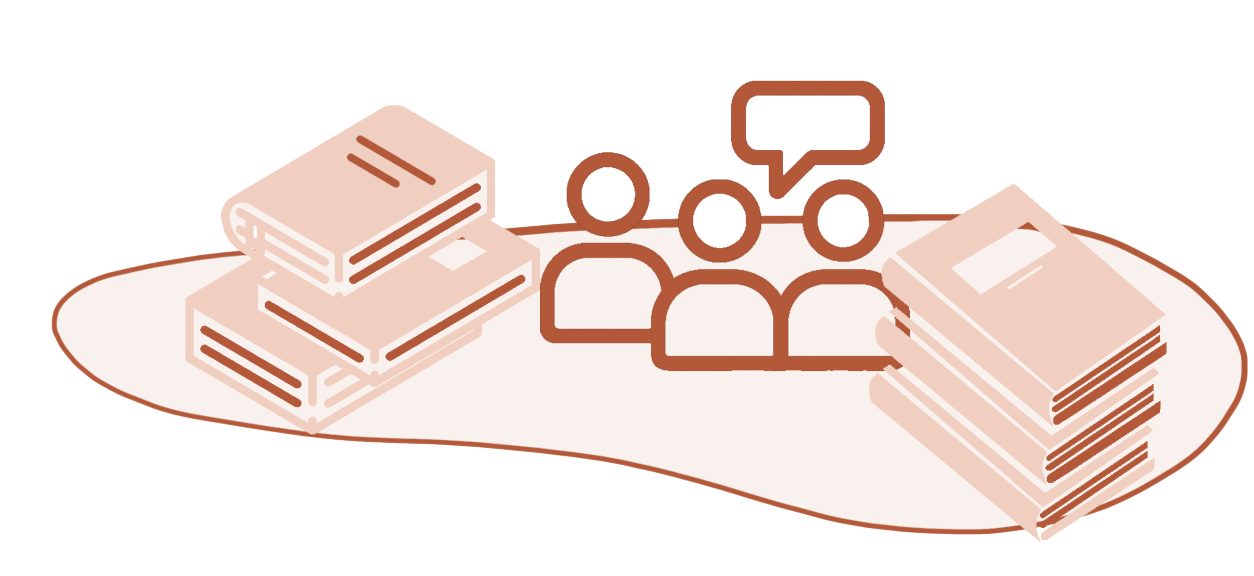
Un panel diversifié

9 expériences étudiées : 2 à dominante bocagère ; 6 à dominante forestières ; 1 terrain mixte.



Rencontrer les acteurs sur le terrain

2 expériences analysées sur la base d'une enquête de terrain approfondie.



Constituer des corpus documentaires

7 expériences étudiées sur la base d'une documentation et d'entretiens à distance.

3 - LE CONTEXTE

MOBILISER LE PAYSAGE POUR ACCOMPAGNER DES CHANGEMENTS BRUTAUX ET/OU PROFONDS



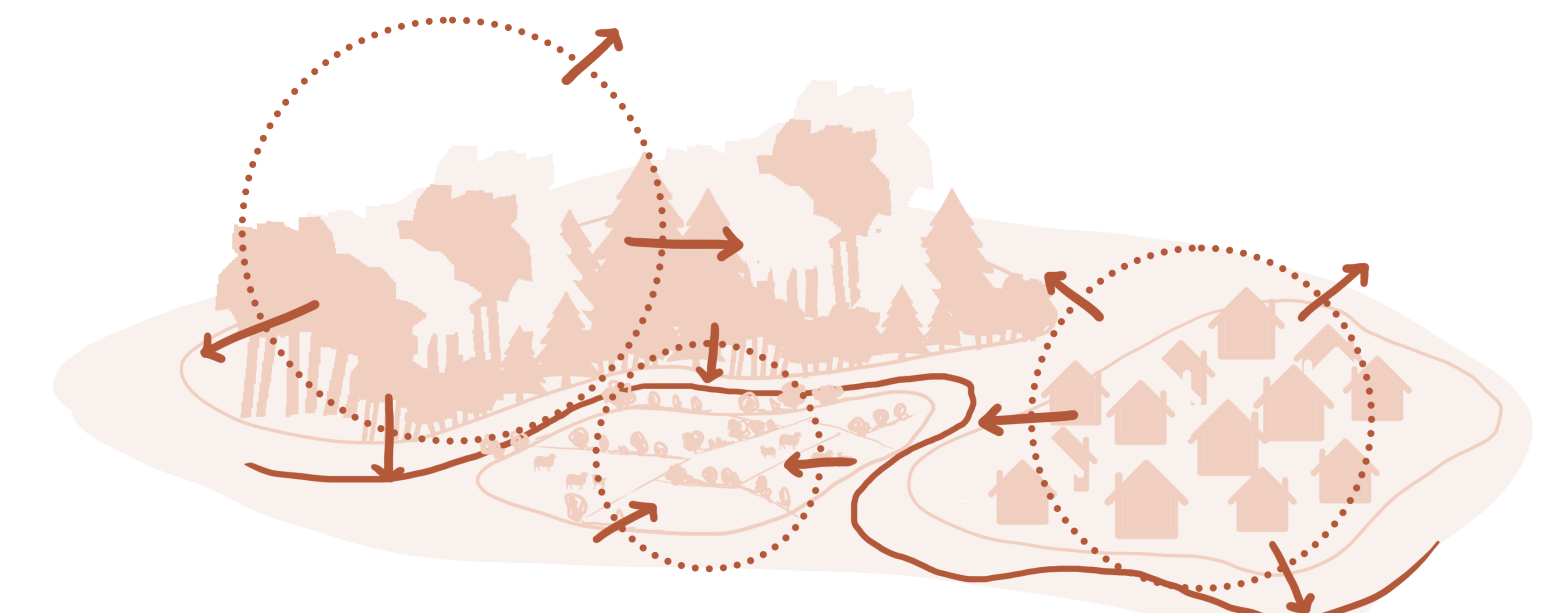
CATASTROPHES

Incendies, attaques parasitaires, crises écologiques



CONFLITS D'USAGES

Coupes rases, changement de pratiques forestières et agricoles



DYNAMIQUES TERRITORIALES

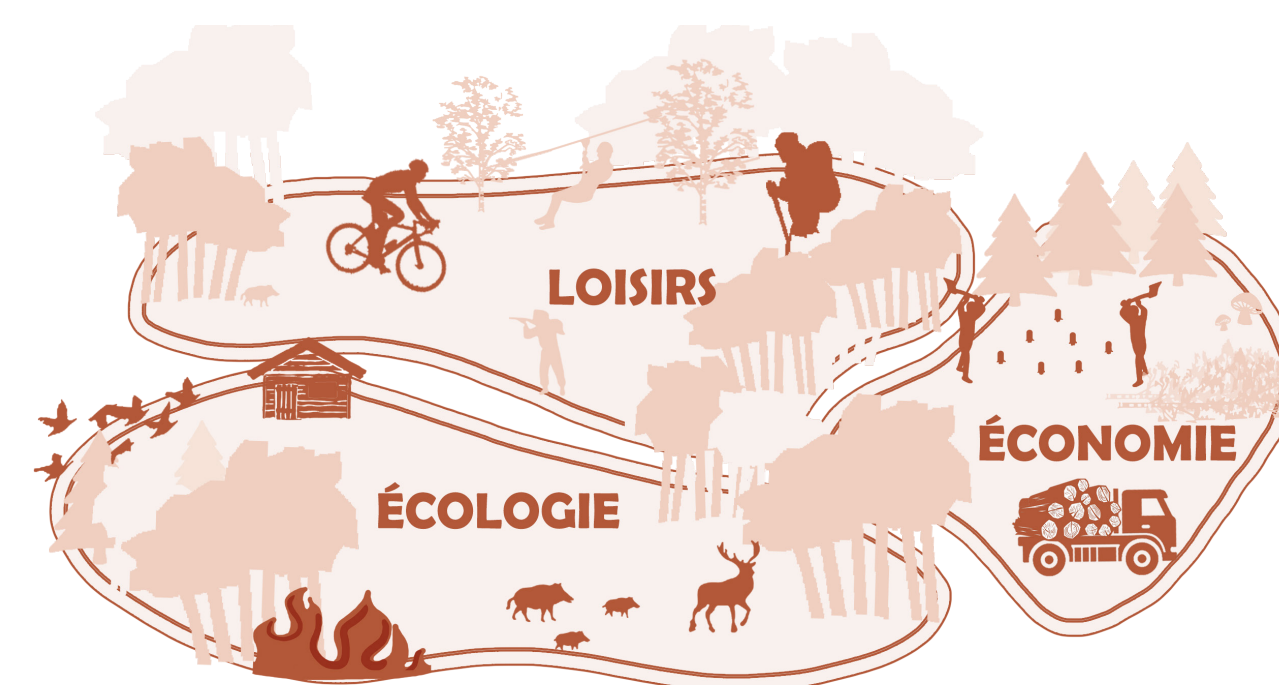
Transformations profondes des équilibres territoriaux et environnementaux

4 - LES ENJEUX

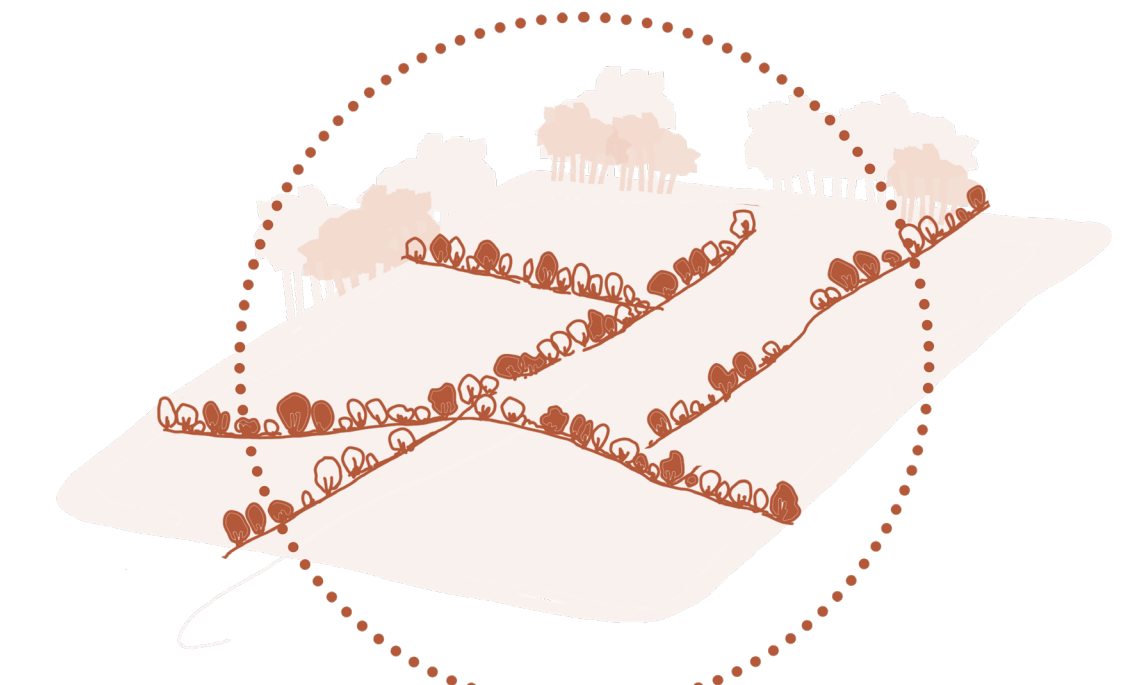
CO-CONSTRUIRE UN PROJET FORESTIER/BOCAGER DE TERRITOIRE

Mobiliser la diversité des acteurs territoriaux avec pour objectifs de ...

Alimenter/conforter/impulser une stratégie territoriale qui se donne pour objectifs de ...



... Négocier la multifonctionnalité de la forêt



... Préserver/restaurer la trame bocagère

5 - LES RÉSULTATS

ATOUTS ET LIMITES DES DÉMARCHES PAYSAGÈRES APPLIQUÉES AUX FILIÈRES FORÊT-BOIS ET BOCAGE

LES PLUS VALUES

OUTIL STRATÉGIQUE

Surface d'échange, de médiation et de dialogue territorial

- Proposer une connaissance fine et non sectorielle (écologiques, culturelles et économiques, techniques) qui prend également en compte les multiples échelles de temps et d'espace ;
- Servir de support de médiation en réunissant les acteurs du territoire et de la filière autour d'un cadre de pensée et d'action transversal qui oblige à croiser une pluralité de regards ;
- Préparer la mise en œuvre de dispositifs plus techniques et opérationnels (Chartes forestières de territoires, AOC, Forêt d'Exception®, plans de gestion ...) sans toutefois aborder directement l'économie de la filière ;
- Contribuer à la reterritorialisation de la filière en faisant de l'économie du bois un moteur du développement local.

OUTIL OPÉRATIONNEL

Proposition de modalités de gestion des espaces forestiers

- Intégrer dans les structures du paysage et rendre socialement acceptables les interventions sylvicoles (formes des coupes, stockage, accès, transport) ;
- (Re)penser la diversification des modes de gestion sylvicole et bocagers et proposer des modalités de gestion et/ou de plantation écologique (sylviculture à couvert continu, résilience post-catastrophe, diversification, lisières ...) ;
- Diffuser des modalités de gestion écologiques via des outils de communication : carnets, guides d'intervention, ... ;
- Favoriser l'émergence d'expérimentations opérationnelles annexes.

LES LIMITES

UNE VISION INCOMPLÈTE DE LA FILIÈRE BOIS

- Des démarches paysagères souvent limitées à l'amont de la filière qui ne documentent pas vraiment le lien entre formes paysagères et économie du bois/logique de transformation : peu de représentation cartographique ou d'analyse des filières locales et faible prise en compte des retombées économiques locales ;
- Le degré d'intégration du paysage dépend de facteurs structurels : organisation foncière, maturité institutionnelle, culture du projet et qualité de l'animation territoriale ;
- Manque de transversalité institutionnelle : échanges limités entre services ou pôles d'action (paysage, forêt, économie) ;
- L'implication de la démarche paysagère varie fortement selon les outils utilisés : un cahier de gestion, un plan de paysage ou un observatoire n'ont pas le même statut ni la même portée opérationnelle.